

**Avec votre
aide, nous
allons
y arriver !**

« Il y a des villages où les hommes pêchent et les femmes tissent, et d'autres où les femmes pêchent et les hommes tissent. Mais dans les deux villages, le travail des hommes est plus valorisé que le travail des femmes. »

- Margaret Mead, anthropologue.

Qu'est-ce que l'équité salariale ?

L'équité salariale est un salaire égal pour un travail différent mais de valeur égale. Il s'agit de rémunérer à leur juste valeur les emplois traditionnellement ou majoritairement occupés par des femmes.

Au Nouveau-Brunswick, l'équité salariale n'est pas assurée.

Au Nouveau-Brunswick, les emplois majoritairement occupés par des femmes sont sous-évalués et sous-payés. Les femmes ont besoin de leur salaire et de leur autonomie financière.

- Pourquoi des secrétaires ne gagnent-elles pas autant que les techniciens qui travaillent pour le même employeur ?

- Pourquoi des préposées au service aux malades ne gagnent-elles pas autant que les peintres qui travaillent à la même institution ?
- Pourquoi des caissières gagnent-elles moins que les étagistes qui travaillent à la même épicerie ?

Il nous faut une loi !

Nous voulons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick adopte une loi sur l'équité salariale qui couvre les secteurs public et privé.

Cette loi fera en sorte que les employeurs :

- compareront la valeur des emplois à prédominance féminine à celle des emplois à prédominance masculine, sur la base des compétences, responsabilités, efforts et conditions de travail et
- ajusteront les salaires des emplois à prédominance féminine en fonction des résultats de cette évaluation.

Qui sommes-nous ?

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui revendiquent l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé.

Que pouvez-vous faire ?

- Parlez à votre députée ou à votre député provincial.
- Devenez membre de la Coalition.
- Joignez un comité régional de la Coalition ou formez-en un dans votre région.
- Invitez-nous à donner un exposé.
- Sensibilisez votre entourage.
- Lisez notre bulletin d'information.

Formulaire d'adhésion

Pour devenir membre à vie de la Coalition, veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer avec un chèque de 5 \$ libellé à l'ordre de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick.

Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick

51, rue Williams
Moncton, N.-B. E1C 2G6
Tél.: (506) 855-0002
coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com



Équité
salariale

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nom : _____
Nom de l'organisme (le cas échéant) : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Province : _____ Téléphone (travail) : _____ Téléphone (maison) : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____
Site Internet (organisme) : _____

Catégorie de membre - Choisissez la case appropriée :

Membre individuelle ou individuel
 Organisme membre (Joindre une confirmation écrite de l'organisme.)

Langue de correspondance : Français Anglais
Circonscription provinciale : _____
Signature : _____ Date : _____

